

# Cahier d'acteurs

Les propos tenus au sein du présent cahier d'acteurs n'engagent que son auteur et sont totalement indépendants de la CPDP.



N°25 Juin 2010



## Association pour le développement de la rivière Oise

ADEROISE

22, rue de Gournay

60100 CREIL

Association loi de 1901 déclarée le

12 octobre 2009 en Sous-Préfecture de Senlis

Tél. : 06 67 96 44 47

## La ligne Picardie-Roissy : une formidable opportunité pour le développement local et inter-régional

Parce que nous traversons une période d'incertitudes sans précédent, il est du devoir des citoyens et de leurs associations d'inventer l'avenir avec audace, d'agir pour des solutions novatrices en refusant toute fatalité. Pour ADEROISE, notre époque est celle de mutations mondiales provoquant d'immenses bouleversements dans lesquels les citoyens doivent prendre des initiatives là où ils vivent et travaillent. De plus en plus l'inter-action du local et du global, l'interpénétration des économies sont des événements majeurs de notre époque. Plus les citoyens interviendront, davantage les intelligences s'associeront et les probabilités de construire d'importants projets au service de tous seront amplifiées.

ADEROISE refuse la logique du tout financier, nous nous opposons résolument aux arguments consistant à expliquer qu'il faut toujours restreindre la satisfaction des besoins exponentiels des populations pour des raisons liées au délitement du système. ADEROISE soutient totalement les actions qui favorisent l'esprit d'entreprendre dans le but de satisfaire les populations et conforter les biens et les services publics. En réalité de gigantesques moyens existent en raison même de l'élévation de la productivité du travail, aujourd'hui mis à mal par des politiques promulguant la rentabilité financière au lieu de favoriser les réponses aux besoins des populations, à ceux de la Nation.



## Se mobiliser pour réussir le projet Picardie-Roissy



Jean-Paul LEGRAND  
Président d'Aderoise, élu de Creil

C'est dans cet esprit qu'ADEROISE souhaite apporter sa contribution originale au débat. Nous sommes totalement favorables à la création de la ligne Picardie-Roissy via Creil première étape dans la perspective de la ligne à grande vitesse Londres-Calais-Amiens-Roissy.

Entre 15000 et 17000 Picards quotidiennement se déplacent vers la plateforme de Roissy. Actuellement il n'existe pas de liaison ferroviaire entre Creil et Roissy pénalisant ainsi les habitants de la région Picardie. En 2020 si un accord survenait entre les diverses composantes (les départements et la région de Picardie et ceux de l'Ile-de-France, la SNCF, RFF ainsi que l'autorité gouvernementale), il exempterait de la correspondance par Paris-Nord, à laquelle se substituerait la ligne Creil-Roissy, les salariés picards ralliant ainsi directement le pôle de Roissy.

Nous voulons que cette réalisation soit également accompagnée d'une amélioration sensible des conditions de transports en TER afin que le développement du transport ferroviaire ne soit pas seulement axé sur les déplacements à grande vitesse mais prenne en compte les besoins des populations salariées se déplaçant quotidiennement à Paris, à Amiens et dans les villes moyennes des régions Picardie, Ile-de-France et Nord-Pas de Calais.

Nous considérons que la réalisation de cette ligne ne peut s'opposer à la réalisation du barreau de Gonesse voulu par nos amis du Val-d'Oise nécessaire à l'interconnexion des RER au nord de Paris permettant une amélioration des dessertes ferroviaires franciliennes. Nous proposons que la réalisation de la ligne Picardie-Roissy soit l'un des éléments principaux d'une stratégie de développement inter-régional et national de développement économique. Ainsi nous inscrivons ce projet dans un ensemble cohérent permettant de promouvoir des synergies nouvelles face à un système démontrant des limites que nous observons. Ainsi nous considérons, la ligne Picardie-Roissy comme un complément de la future liaison fluviale Seine-Escaut.



Pour ADEROISE il est impératif que la ligne TGV Roissy-Picardie soit accompagnée du renforcement et de l'amélioration du réseau TER

## La liaison Seine-Escaut

Ouvrage d'art de 106 kms situé entre Compiègne et Aubencheul-au-Bac autorisera la navigation d'embarcations de 180 m de long et acheminera des containers ou du vrac dont les tonnages avoisineront 4500 tonnes. Sa mise en œuvre devrait s'achever en 2015-2016.

Cette infrastructure aura des répercussions non négligeables sur le trafic fluvial en augmentation. En aval de cet important ouvrage le sud de l'Oise et notamment le grand Creillois sont particulièrement concernés. Les villes de Creil, Montataire, Nogent-sur-Oise ainsi que Villers Saint Paul, Saint-Leu d'Esserent, Saint Maximin, Chantilly et Senlis peuvent y trouver un vecteur de développement en matière d'affrètement de

produits de fabrication et de leur transbordement, de navigation de plaisance et de tourisme fluvial. Le canal Seine-Escaut est un facteur d'expansion à la condition que l'ensemble des territoires définissent un schéma de développement économique homogène. La mise en place de Schémas de Cohérence Territoriale concertés avec la population sont des atouts importants en ce sens. Le SCOT est l'instrument le plus approprié pour élire les territoires les mieux disposés à accueillir une plateforme multimodale dans le sud de l'Oise qui prendrait tout son sens avec un développement du chemin de fer dont la ligne TGV Creil-Roissy accompagnée d'une obligation de modernisation de la gare de Creil et



La ligne TGV Roissy-Picardie sera un atout complémentaire au développement inter-régional avec la réalisation de la future liaison fluviale Seine-Nord à grand gabarit combinée au fret ferroviaire.

## Le Petit Thérain et le fret ferroviaire

Le Petit Thérain est un aménagement ferroviaire qui est stratégiquement déterminant en matière de fret, situé sur 5,5 kilomètres réparti sur les communes de Thiverny et de Saint-Leu d'Esserent permettant de desservir les quatre points cardinaux du territoire national. A une quarantaine de kilomètres de Gennevilliers et de son installation portuaire elle autorise un flux entre l'Île-de-France et la Picardie à l'Ouest en contournant la région parisienne, L'Est par sa desserte vers Aulnoye-Aymeries, Tergnier, au Nord la métropole Lilloise et Dunkerquoise ainsi que la Belgique et le Bourget via l'embranchement de Longueuil Sainte-Marie, le Sud via Achères. Cet équipement autorise le «tri par gravité» en réception et en formation des convois ferroviaires affectés au fret. Par sa contiguïté avec la rivière Oise, ainsi que son accès distant à la desserte terrestre A1 et A16 vers Roissy en particulier, le Petit Thérain ne devrait pas être considéré comme une zone d'affectation du matériel roulant

d'une revitalisation de la structure ferroviaire du Petit Thérain avec une réinitialisation de l'activité du fret par le train.

Ainsi ADEROISE propose que la réflexion sur la ligne Picardie-Roissy prenne en compte les études et propositions développées jusqu'ici concernant la modernisation du fret ferroviaire permettant l'acheminement de biens de consommations dans des trains express et dans des TGV comme le préconise le projet CAREX. Il est en effet impératif que des biens usinés qui prennent 6 heures pour traverser l'Atlantique puissent être expédiés à l'autre bout du territoire national ou dans les territoires limitrophes avec rapidité, offrant un service nettement amélioré aux entreprises destinataires.



Creil : une étoile ferroviaire de première importance avec sa gare et le petit Thérain

de la SNCF, mais plutôt servir de substructure à l'implantation d'une plateforme tétramodale.

D'autant que le projet CAREX initié par des élus du Val-d'Oise a comme objectif d'utiliser le fret TGV dans le convoyage des cargaisons à partir de Roissy, sur l'ensemble du territoire national et européen, accessible par le TGV.

## Agir pour l'implantation d'un aéroport international en Picardie

Tenant compte d'une part de l'ensemble des éléments précités, mais aussi des risques imminents de saturation spatiale et environnementale ainsi que de l'accroissement des nuisances qui seront générées par l'expansion de l'aéroport Roissy Charles de Gaulle, et d'autre part de la croissance du trafic aérien mondial dans les

10 prochaines années de 2 à 3% par an en France pour le trafic voyageurs, nous estimons qu'il est urgent de relancer l'action pour l'implantation du 3<sup>ème</sup> aéroport international en Picardie, non loin de Chaulnes précisément où se trouve aujourd'hui la gare TGV de Haute-Picardie et près du tracé du futur canal Seine-Nord. Le lieu en pleine



Picardie agricole est tout à fait approprié pour accueillir un aéroport international qui constituera une gigantesque plate-forme multimodale créatrice de plusieurs dizaines de milliers d'emplois. Située entre les deux métropoles européennes que sont Paris et Lille, cette plate-forme génératrice d'activités nouvelles pour tout le nord de la France serait directement reliée par le TGV voyageurs et le

TGV fret à l'ensemble du réseau à grande vitesse national puis plus tard européen.

La pondération économique et environnementale qu'il est nécessaire de trouver rapidement serait ainsi assumée par un accroissement de l'activité pour les populations de Picardie et des régions limitrophes, en évitant une concentration de trafic des divers modes de locomotion en Ile-de-France.

## **Ainsi conçue, la ligne Picardie-Roissy peut ouvrir de grands horizons**

Loin de l'idée d'une ligne à grande vitesse qui traverserait le territoire sans favoriser son essor, ADEROISE se prononce résolument pour un développement endogène d'un tel investissement. Pensée dans une stratégie globale de développement inter-régional, la ligne Picardie-Roissy peut devenir le vecteur d'un développement plus large que le seul déplacement rapide de voyageurs connectés au vaste réseau national. Pour ADEROISE, l'action des citoyens, des associations, des organisations de salariés, des chambres consulaires, des organismes professionnels, est inséparable des décisions que

les pouvoirs publics seront amenés à prendre. A eux tous de revendiquer qu'ils ne se résignent pas aux affrontements vains et stériles de certaines polémiques et qu'ils sont décidés à s'engager dans la voie du développement par la création de la ligne Picardie-Roissy, comme en faveur de la coopération inter-régionale et de tous les projets s'inscrivant dans une croissance de l'activité des entreprises par le déplacement des hommes et des biens, par une croissance raisonnée privilégiant les hommes, leur bien être et leur environnement.



Habib ABBA-SIDICK  
Responsable Stratégie-Développement  
d'ADEROISE, élu de Creil

### **Réussir la ligne à grande vitesse Roissy-Picardie**

L'association ADEROISE, rassemble des sociétaires de toutes mouvances qui ont l'objectif de promouvoir un élément déterminant de la régénération de la région Picardie, la rivière Oise, sujet autour duquel le canal Seine-Escaut sera l'une des opportunités permettant son attractivité économique concomitante de la réalisation de la ligne ferroviaire reliant la Picardie à la plateforme aéroportuaire de Roissy.

Ainsi les populations picardes détermineront leur devenir par leur participation, ADEROISE ambitionnant d'accompagner leurs réflexions sur les perspectives du développement économique de leur région.

### **Le bureau du Conseil d'administration d'ADEROISE**

**Président :** Jean-Paul Legrand, enseignant, élu de Creil, conseiller communautaire

**Vice-Président :** Erick Pitkevicht, cadre de direction, élu de Villers Saint Paul, conseiller communautaire

**Déléguée générale :** Anne-Claire-Oudot, responsable de programmes

**Trésorier :** Sacha Godeau, agent de sécurité

**ADEROISE, 22, rue de Gournay 60100 CREIL.**

Association loi de 1901 déclarée le 12 octobre 2009 en Sous-Préfecture de Senlis - tel : 06 67 96 44 47

